

Sujet : [INTERNET] reponse à consultation publique"centrale d'enrobage à chaud Roquefort des corbieres et la Palme"

De : g.xim@laposte.net

Date : 13/09/2019 18:52

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Georgette XIMENES

30 avenue des souvenirs

66680 Canohes

à Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Je vous informe de mon opposition au projet d'installation d'une centrale d'enrobage à chaud de la société MALET sur les communes de Roquefort des Corbières et La Palme.

Je suis contre ce projet pour les motifs suivants:

Environnementaux : pollution de l'air, des sols, des eaux, du paysage ,pollution auditive.

Un camion d'enrobés a stationné devant ma maison quelques minutes, récemment...le

chauffeur répondait à un message téléphonique ...l'odeur était suocante , tenace et

insupportable et je la sens encore en repensant à ce moment.

Sanitaires : impact sur la santé des riverains et des habitants des villages environnants.

Culturels : oui , les paysages sont un patrimoine dont nous devons nous préoccuper pour ne pas

laisser aux générations qui nous suivront, des lieux où la nature nous promet la rêverie ,

l'imagination , la créativité , l'humanité, devenir des endroits noirs, pestilentiels, bitumés ,

bétonnés, durs . N'en faisons pas plus que nécessaire de ces lieux là .Et si besoin il y a

...préservons ensemble les sanctuaires de la nature et de la vie.

Pour toutes ces raisons , je suis CONTRE.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à mon message.

Une amoureuse de ce lieu et de cet environnement que des amies m'ont fait découvrir.